

TZR Contractuel·les Choc des savoirs Acte II SNU Grève le 5 décembre Mutations inter 2025

Éditorial

Un combat décisif

Les fonctionnaires, et particulièrement les personnels de l'Éducation nationale, sont en ligne de mire. Michel Barnier a-t-il téléguidé Nicolas Sarkozy ? Il n'en reste pas moins que tout est résumé dans ses propos : « les enseignant·es ne travaillent que 24 heures par semaine, 6 mois dans l'année ». Tout cela résonne avec les propos de Kasbarian sur les fonctionnaires qui seraient plus malades que les salarié·es du privé. Ajoutons quelques propos sur les retraité·es nanti·es et tout est prêt pour faire passer la cure d'austérité des projets de budgets de l'État et de la sécurité sociale.

Les discussions autour du budget 2025 ne sont pas terminées et difficile de savoir quelle en sera l'issue, c'est-àdire à quel moment Michel Barnier utilisera l'article 49-3. En revanche, les débats à l'Assemblée nationale ont permis de faire de la pédagogie économique.

Loin d'être une question technique, le budget reflète des choix politiques et donc certaines visions de la société. Il est possible de trouver des recettes supplémentaires en faisant contribuer davantage les plus riches ou les grandes entreprises réalisant des super-profits, comme cela a été évoqué à l'Assemblée nationale. Est-ce que cela « va appauvrir les milliardaires » ? La réponse est dans la question pour des personnes qui continueront de posséder plusieurs milliards, alors même que la pauvreté a progressé dans le pays : 5,1 millions de pauvres, plus de 2 000 enfants qui dormaient dehors cet été. Dans notre secteur, des collègues ont du mal à boucler les fins de mois ou à se loger.

Ce sont aussi des choix politiques, et non des contraintes budgétaires qui ont amené Guillaume Kasbarian, le ministre de la Fonction publique à faire des annonces fracassantes : passage de 1 à 3 jours de carence, taux d'indemnisation des congés maladies raboté et passé de 100 à 90 %.

Ces annonces conduisent à une perte de rémunération qui peut aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros, et s'ajoutent au gel du point d'indice et à la suppression de la GIPA, et aussi aux suppressions d'emplois dans les services publics.

Le projet est donc clair, appauvrir les fonctionnaire pour, en définitive, attaquer les services publics et ses agent-es pour ce qu'elles et ils sont et ce qu'elles et ils font : être au service de l'intérêt général.

Le combat contre ces mesures est donc décisif car c'est la question de la répartition des richesses qui se trouvent au centre de ces choix politiques. Le SNES et la FSU ont pris leur responsabilité pour construire l'intersyndicale la plus large pour la journée de grève du 5 décembre.

Cette journée du 5 décembre sera décisive et de sa réussite dépendra la suite la mobilisation que nous voulons dans la durée, large, avec des annonces de rebond le plus tôt possible.

C'est parce que nous serons massivement mobilisé·es le 5 décembre que nous pourrons imposer nos choix dans cette lutte décisive, tant les attaques sont nombreuses.

François Lecointe

Remplacement : des conditions toujours plus dégradées

Le rectorat se voulait optimiste à la rentrée, mais non, tous les postes ne sont pas pourvus en novembre et les remplacements encore moins assurés.

Le bilan effectué début octobre montre que les problèmes de rentrée que nous avions déjà constatés l'année dernière perdurent avec des disciplines fortement déficitaires (lettres, éco-gestion, allemand...). Les territoires du Nord-Isère et la Haute-Savoie sont particulièrement touchés mais les problèmes se posent sur l'ensemble de l'académie, y compris dans les établissements proches des centres universitaires.

Ainsi, des élèves de collèges de l'agglomération grenobloise sont passés à l'enseignement à distance du fait de l'impossibilité de trouver un·e enseignant·e de lettres. Un établissement de Grenoble a supprimé le latin pour l'ensemble des niveaux. Les enseignant·es d'histoire-géographie ont d'ailleurs reçu de la part de leurs IPR un appel à se signaler si elles et ils avaient des compétences en LCA pour pallier le manque d'enseignant·es de lettres classiques. Dans plusieurs collèges, les groupes de niveaux en français et maths n'ont pas été mis en place du fait du manque de profs!

Les données nationales font état d'une augmentation de 12,7 % des postes d'enseignant·es vacants à la rentrée 2024 depuis 2015. La moyenne de vacance de poste dans le second degré est elle en hausse sur un an (28,6 jours en moyenne). C'était 22,5 jours en 2020. En 2015, cette vacance de poste était de 18,14 jours .

Malgré les pressions sur les collègues avec le Remplacement de courte durée (RCD) ou la rustine inefficace des TZR numériques, nombreux·ses sont les élèves en classe à examen qui ont perdu plusieurs semaines de cours depuis la rentrée.

Des TZR toujours aussi malmené·es

Les conditions de travail des TZR se dégradent avec des pressions de plus en plus fortes entre deux suppléances, des pressions de chef·fes d'établissement demandant à ce que les personnels prennent, avant même l'édition des arrêtés d'affectation, les élèves, sans respecter le délai nécessaire pour se procurer les listes d'élèves, les emplois du temps... avec des affectations de plus en plus lointaines.

La politique d'affecter des TZR en attendant le recrutement de contractuel·les est inadmissible. Elle est un non-sens pédagogique. Elle est inefficace car les TZR se retrouvent souvent affecté·es à l'année sur ces postes. Elle est catastrophique d'un point de vue humain avec des TZR qui estiment être dégradé·es par rapport aux contractuel·es et se voient méprisé·es par leur administration.

Fin de contrat : toujours plus de précarité

Les AED, AESH et contractuel·les font encore les frais des manques de personnels administratifs. Les attestations de fin de contrat ne sont pas transmises dans les temps, posant de graves problèmes pour leurs indemnités. Quant à la prime de précarité, les refus non justifiés se multiplient.

Le SNES-FSU accompagne les collègues en cas de manque de l'administration. Il portera ses revendications sur le remplacement, les conditions de travail des TZR, les conditions d'emploi des AESH, AED et contractuel·les lors des instances et d'actions dédiées.

Groupe de niveau : cela ne marche pas !

Près de la moitié des collèges de l'académie ont répondu à l'enquête du SNES-FSU sur la mise en place du « Choc des savoirs ». Des résultats qui confirment nos analyses sur cette réforme et son refus par la profession.

Plus l'application de la réforme se rapproche des textes réglementaires, plus le nombre de réponses pointant une dégradation des emplois du temps des professeur·es est haut : entre 64 et 77 %. Pour l'emploi du temps des élèves, c'est respectivement entre 43 et 51 %. La moitié des répondant·es déclarent que la réforme a induit des tensions dans l'établissement. Quand la réforme est appliquée au sens strict, 69 % des personnels déclarent qu'elle induit une surcharge de travail.

Seuls 24 % des collèges appliquent la réforme à la lettre : c'est donc un véritable camouflet pour le ministère ! 7 % n'ont pas du tout créé de regroupements d'élèves en français et mathématiques en Sixième et Cinquième. Dans 37 % des collèges enquêtés, les regroupements comportent des élèves de niveau hétérogène. Si la résistance aux groupes de niveau a été forte, l'organisation de classes en barrette est un tsunami, même lorsque les regroupements sont hétérogènes (77 %).

Ensemble contre la mise en place de l'Acte 2 de la réforme

La lutte et le rapport de force font leurs preuves. L'Acte 2 du « Choc des savoirs » veut ajouter les modifications de socle et programmes au tri social qu'impliquent les groupes de niveau. Les nouveaux programmes de français et mathématiques sont littéralement cadencés. La profession ne doit pas se laisser imposer une taylorisation du métier. Les professeur es peuvent et doivent encore user de leur liberté pédagogique.

Bien que le ministère garde sa ligne de tri scolaire et sociale avec une re-création du « soutien/approfondissement » en français et mathématiques, il a renoncé à la généralisation du fonctionnement en regroupements interclasses sur l'ensemble de l'horaire en Quatrième et Troisième. C'est en se mobilisant collectivement avec le SNES-FSU que l'on pourra abroger cette réforme.

« Classes et lycées engagés », le SNU avance masqué

Inutile, gabegie financière, vision étriquée et formatée de l'engagement, le SNU est un projet dangereux de mise au pas de la jeunesse.

Un nouvel acronyme est venu enrichir le lexique de l'Éducation nationale : les CLE ! Ce sont les classes et les lycées engagés. Il faut parfois chercher fort loin dans la description du dispositif pour voir apparaître sa seule raison d'être : la généralisation du service national universel (SNU) sur le temps scolaire.

Cadrage pédagogique et management

Le ministère déploie une conception de l'engagement qui se réduit à un programme de mise en conformité de la jeunesse, supposément déviante, et surtout dans lequel les enseignements scolaires et même les enseignant·es sont considéré·es comme défaillant·es dans la transmission des « valeurs » de la République. L'engagement est aussi conçu à la fois comme comme un outil de pilotage dans la quête d'une forme de *leadership*, pour l'ensemble des acteurs et actrices du système, et dans l'évaluation des performances des établissements. À tous les niveaux, c'est la « course à l'engagement » !

Le Parcours citoyen, avec le SNU comme étape essentielle, « doit être au cœur des objectifs éducatifs de l'établissement. Il doit ainsi trouver toute sa place dans l'évaluation des établissements, procédure d'assurance qualité de la politique éducative menée par cet établissement scolaire.» L'engagement devient un élément de marketing comme un autre dans la mise en concurrence des lycées, des personnels et des élèves.



Ceux qui pieusement...

Ceux qui copieusement...

Ceux qui tricolorent

Ceux qui inaugurent

Ceux qui croient

Ceux qui croient croire

Ceux qui croa-croa

Ceux qui ont des plumes

Ceux qui grignotent

Ceux qui andromaquent

Ceux qui dreadnoughtent

Ceux qui majusculent

Ceux qui chantent en mesure

Ceux qui brossent à reluire

Ceux qui ont du ventre

Ceux qui baissent les yeux

Ceux qui savent découper le poulet

Ceux qui sont chauves à l'intérieur de la tête

Ceux qui bénissent les meutes

Ceux qui font les honneurs du pied

Ceux qui debout les morts

Ceux qui baïonnette... on

Ceux qui donnent des canons aux enfants

Ceux qui donnent des enfants aux canons

Ceux qui flottent et ne sombrent pas

Ceux qui ne prennent pas Le Pirée pour un homme

Ceux que leurs ailes de géant empêchent de voler

Ceux qui plantent en rêve des tessons de bouteille sur la grande muraille de Chine

Ceux qui mettent un loup sur leur visage quand ils mangent du mouton

Ceux qui volent des oeufs et qui n'osent pas les faire cuire Ceux qui ont quatre mille huit cent dix mètres de Mont-Blanc, trois cents de Tour Eiffel, vingt-cinq de tour de poitrine et qui en sont fiers

Ceux qui mamellent de la France

Ceux qui courent, volent et nous vengent, tous ceux-là, et beaucoup d'autres, entraient fièrement à l'Elysée en faisant craquer les graviers, tous ceux-là se bousculaient, se dépêchaient, car il y avait un grand dîner de têtes et et chacun s'était fait celle qu'il voulait.

Jacques Prévert, extrait de Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France

Stop aux politiques anti-fonctionnaires!

Kasbarian, mentant ouvertement, le martèle dès qu'il a un micro : les fonctionnaires seraient « absentéistes ».

Nombre moyen de jours d'absence pour raison de santé au cours de l'année par personne

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FPE (hors enseignant es)	7,1	6,0	6,9	6,7	10,0	10,2	8,4
Enseignant-es	4,6	5,2	5,5	7,0	7,9	11,6	9,3
Secteur privé	8,3	8,7	8,4	10,2	11,4	11,7	10,3

Source : Enquêtes Emploi, Insee. Traitement DGAFP-Sdessi - FPE : Fonction publique d'État

3 jours de carence aboutissent à une perte de rémunération de 10 %, ajoutés à une indemnisation sur la base de 90 % et non 100 %. Après la confirmation de la poursuite du gel du point d'indice et la suppression de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA), c'est une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires et un mépris affiché!

Ni 1, ni 2, r

Salaires, jours de carence, inde conditions de travail... la m

Rentrée 2025 : saignée sur les emplois!

4 000 suppressions d'emplois d'enseignant·es sont prévues dans le 1^{er} et le 2nd degré pour la rentrée 2025. Moins d'élèves ? Depuis 7 ans, on dénombre 7741 élèves en plus, pour 8865 postes en moins d'enseignant·es dans les collèges et lycées.

Ce n'est pas la démographie qui guide les décisions gouvernementales mais des choix politiques : faire des économies sur les dos des élèves, des personnels et d'une École déjà dans une crise profonde. L'École est à un point de bascule, Michel Barnier la pousse dans la vide.

Le SNES-FSU revendique:

- l'annulation des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour diminuer les effectifs dans les classes : en collège, 20 élèves maximum par classe (16 en éducation prioritaire), en lycée, 24 élèves maximum par classe (20 élèves par classe dans les établissements qui relèveraient de l'éducation prioritaire) ;
- le renforcement des équipes pluriprofessionnelles avec un plan pluriannuel de créations d'emplois sur les bases suivantes : 1 poste de CPE pour 250 élèves, 1 poste de Psy-ÉN pour 600 élèves.
- l'amélioriation des conditions de travail et la création d'emplois d'AESH et AED.

Salaires, le compte n'y est pas !

Point d'indice gelé, pensions dévalorisées, les fonctionnaires et les retraité·es continuent de payer au prix fort la crise inflationniste et le décrochage du point d'indice et des pensions de l'inflation.

En septembre 2024, un·e enseignant·e, CPE ou Psy-ÉN au 8^e échelon de la classe normale gagnerait 650 euros net mensuel de plus si son indice avait suivi l'inflation depuis 2002.

Quant aux AED et AESH, elles et ils continuent d'être maintenu es dans une précarité inacceptable.

Le SNES-FSU revendique:

- l'augmentation de 15 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur les prix ;
- l'indexation des pensions sur les salaires et le rattrapage des pertes subies depuis 2017 ;
- une refonte des grilles qui porterait donc une entrée dans le métier, ISOE comprise à 2 500 € net pour les certifié·es, CPE ou Psy-ÉN et 2 750 € pour les agrégé·es ;
- l'abandon du Pacte et son utilisation pour des mesures sans contreparties ;
- le maintien de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

ni 3 : Zéro !

emnisation des arrêts maladie, obilisation commence le 5!

Contre le choc des savoirs, une autre École est possible!

La ministre a annoncé un Acte 2 du « Choc des savoirs » au mépris des réalités du terrain et des attentes des personnels. La mise en place de l'Acte 1 à la rentrée 2024 a nettement dégradé les conditions de travail des élèves et des personnels.

La ministre voudrait étendre en Quatrième et Troisième le tri des élèves, avec un bricolage envisagé qui ferait perdre une heure de cours hebdomadaire en mathématiques ou français.

Les moyens complémentaires de vie scolaire prévus en janvier (CPE et AED) ne sont pas davantage financés dans le projet de budget pour 2025.

Le DNB serait à terme un examen d'entrée au lycée, la ministre amorce une fin de scolarité obligatoire à 15 ans, des sorties précoces sans diplôme et un contrat de travail pour tout avenir avec le recours forcé à l'apprentissage.

Le SNU, les classes et lycées engagés sont confirmés.

Pour le SNES-FSU, l'École publique n'a pas besoin de ce prétendu « Choc des savoirs » qui doit être abrogé, mais d'un choc des salaires et des moyens. Les personnels doivent être revalorisé·es et leur professionnalité respectée.

enoble@snes.edu - Retrouvez toute l'actualité, les rendez-vous et analyses sur grenoble.snes.edu

Mobiliser pour gagner!

L'élection de Donald Trump a vite été saluée par des barons du Rassemblement national, même si, s'inscrivant dans sa stratégie de dédiabolisation, Marine Le Pen est restée prudente. Quelques jours plus tard, la nomination d'Elon Musk à un poste de *cost-killer* des services publics a été saluée par Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique dans un tweet révélateur du peu d'intérêt qu'il porte à l'intérêt général et aux services publics. Ces deux réactions montrent bien la puissance, l'ampleur de la diffusion des idées violemment réactionnaires, et laisse entrevoir un contexte de diffusion encore plus large de ces idées en France. Les idées de l'extrême droite continuent de se diffuser dans la société, à l'image de la campagne menée par l'extrême droite contre l'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Emmanuel Macron a joué les apprentis sorciers et a placé le RN dans un rôle pivot de la vie politique française : le RN est ainsi la béquille du gouvernement de Michel Barnier, jouant le rôle décisif dans sa possible censure. Les débats budgétaires à l'Assemblée nationale ont mis en lumière la réelle boussole économique du RN : défense des plus grandes fortunes et des grandes entreprises face à des mesures de justice fiscale et sociale, s'accordant avec le « socle commun » de la minorité défendant le gouvernement à l'Assemblée. Le RN votera peut-être la motion de censure qui découlera d'un probable 49.3 sur les textes budgétaires. Mais cela sera pour mieux imposer ses idées qui irriguent déjà nombre de propos de nos ministres.

Notre responsabilité est grande

Les mobilisations à venir pour la Fonction publique, pour le service public d'éducation ne sont en rien catégorielles. Derrière nos luttes, ce sont bien des choix politiques que nous combattons dont les tenants attendent avec impatience les prochaines élections.

Se battre pour imposer un projet de ruptures économiques, sociales et environnementales commence maintenant, par la mobilisation le 5 décembre. Portons un coup d'arrêt à la politique du gouvernement. C'est parce que le mouvement social réagira massivement que nous pourrons vaincre les extrêmes droites autoritaires, libérales et réactionnaires.

François Lecointe

Tribune École Émancipée

Pour nos droits et libertés, pour la fonction publique, action en décembre !

Le gouvernement actuel, mis en place illégitimement au vu des résultats des dernières élections législatives et avec l'approbation de Marine Le Pen, continue d'ouvrir la voie à l'extrême droite. Les Républicains sont à la manœuvre ; B. Retailleau a déclaré en prenant sa fonction au Ministère de l'intérieur que « l'État de droit n'était pas sacré et qu'il regrettait ne pas pouvoir faire de référendum sur l'immigration ». Le ministre de la fonction publique G. Kasbarian a salué l'arrivée d'Elon Musk au nouveau ministère de « l'efficacité gouvernementale » aux USA et dit avoir « hâte de partager avec [lui] » ses pratiques dans la destruction des services publics. Ce soutien à un idéologue d'extrême droite, qui a soutenu la campagne masculiniste, raciste et climatosceptique de Donald Trump, indique la boussole du ministère pour nos droits et des statuts de la fonction publique.

La ministre nommée à l'éducation nationale a réaffirmé sa volonté de mettre en place le « choc des savoirs », déroulant le plan de Macron pour une école mise au pas, une école de ségrégation sociale, au service de l'économie pour faire entrer le plus tôt possible des jeunes dans l'emploi. En cassant l'école, comme les autres services publics, c'est le privé qui est favorisé, comme le montrent les révélations sur l'attribution des moyens pour l'enseignement privé. Le projet de budget 2025 prévoit des milliards d'euros de coupes budgétaires, qui vont directement impacter les services publics et la sécurité sociale, et remettre en cause les conditions d'exercice de nos métiers.

Une société juste a besoin de services publics, c'est cela que nous continuerons de défendre!

Il est donc urgent de réagir de manière unitaire, en préservant l'intersyndicale la plus large possible. Face à la hauteur des attaques, la FSU et les autres organisations syndicales se doivent d'inverser le rapport de force, par exemple en posant un ultimatum au gouvernement. Si les propositions gouvernementales pour le budget sont adoptées, si le gouvernement continue sa politique mortifère alors il faudra une mobilisation d'ampleur, construite dans la durée, avec toutes les modalités possibles : plusieurs jours de grève en décembre, grève reconduite en janvier. Il est essentiel de nous organiser également à la base, entre travailleurs et travailleuses, pour imposer nos idées.

Toutes et tous en grève, dès le 5 décembre!

Les élu·es école émancipée à la CAA académique Contact : eesnesgre@lists.riseup.net

Mutations inter 2025: suivre son dossier

Après la saisie des vœux sur SIAM, plusieurs dates sont à ne pas oublier pour suivre son dossier et éviter des problèmes (et du stress!) pour valider ses vœux et son barème.

Du 28 novembre au 6 décembre : dépôt de la confirmation de mutation

Dès le 28 novembre, vous devez télécharger sur SIAM la confirmation de mutation. Celle-ci est à déposer ensuite, avec les éventuelles corrections ou ajouts de situation, modifications de vœux et les pièces justificatives sur COLIBRIS. Le rectorat a publié la liste des pièces justificatives les plus fréquentes.

En parallèle, envoyez l'intégralité de votre dossier à mutations@grenoble.snes.edu, afin que nous puissions le vérifier en amont et anticiper les éventuels problèmes avant l'affichage des barèmes retenus.

Du 14 janvier au 31 janvier 2025 : affichage sur SIAM des barèmes retenus

Pendant cette période, les agent-es ont la possibilité de demander des corrections ou des modifications des vœux en apportant si besoin de nouvelles pièces justificatives en déposant leur demande sur la plateforme COLIBRIS jusqu'au mardi 28 janvier.

Les demandes tardives peuvent être acceptées jusqu'au 7 février. Les demandes d'annulation sont acceptées sans condition jusqu'au 7 février.

Plus d'infos sur grenoble.snes.edu/inter2025

Rendez-vous de carrière : attention au calendrier

Le rectorat a été bien en peine de communiquer les avis finaux des rendez-vous de carrière (RDVC) dans les temps. Alors que le décret prévoit une communication mi-septembre, le rectorat n'a été prêt que mi-octobre, préférant communiquer au retour des vacances de Toussaint aux agent·es pour ne pas amputer les délais de recours

30 jours pour contester l'avis final

L'appréciation finale de la Rectrice se décline sous la forme de 4 avis de synthèse : Excellent ; Très satisfaisant; Satisfaisant; À consolider. C'est cet avis que vous pouvez contester.

Pour les collègues qui ont eu leur RDVC dans l'académie, vous avez jusqu'au 4 décembre inclus pour adresser un recours gracieux à la Rectrice par mél à ce.dpe2-actes-collectifs@ac-grenoble.fr. Le rectorat dispose de 30 jours pour vous répondre, ou ne pas vous répondre.

En cas de réponse négative ou absence de réponse, vous devez saisir la CAPA où siègent les élu·es de la FSU qui obtiennent de nombreuses réévaluations des avis. La saisie de la CAPA se fait à la même adresse mail, dans un délais d'un mois après la réponse (si le rectorat ne répond pas à votre recours gracieux, il faut considérer que la réponse est négative 30 jours après l'envoi de votre recours gracieux).

Plus d'infos sur grenoble.snes.edu/rdvc

NON, nos pensions ne sont pas de l'argent de poche, dispensées au bon vouloir de not' bon maître!

Marre d'entendre instiguer à longueur de gazettes que les retraité·es seraient des nanti·es, qu'elles et ils disposeraient de moyens supérieurs aux actives et actifs, qu'elles et ils devraient participer à je ne sais quel effort national quand dans le même temps, il est impossible d'aborder la notion de justice fiscale, de poser la question de la répartition des profits. Marre d'entendre la petite musique, qui devient fanfare, des vieux qui mangent tout quand les jeunes ont faim! Cette technique du clivage est éculée et génère la colère.

Alors, revenons aux principes de base : la pension de retraite, définie dans le programme du vrai Conseil National de la Résistance vise à : « assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail. » Il s'agit, par la solidarité intergénérationnelle, d'assurer un revenu permettant de continuer à vivre dignement à celles et ceux qui atteignent l'âge de cesser leur activité professionnelle. Notre société produit aujourd'hui bien davantage de richesses qu'elle n'en produisait au sortir de la guerre, et est en capacité de financer les retraites. Oui, l'espérance de vie augmente, mais il s'agit de réfléchir répartition des richesses produites, pas âge du capitaine, lequel diminuera d'ailleurs fatalement si on repousse l'âge de la dite retraite. On en reviendrait très vite à ce dont nos aîné∙es ne voulaient pas : « la retraite pour les morts!»

L'aumône consentie de 0,9 % au premier janvier 2025 au lieu de 2 %, et peut-être plus pour les plus pauvres au 1er juillet, n'est qu'une mesquinerie inacceptable ; c'est la loi qui impose une revalorisation à hauteur de l'inflation.

Nous, retraité·es, exigeons cette revalorisation, ainsi que le rattrapage des pertes subies. Nous le dirons haut et fort en signant la pétition et en étant dans les actions du 3 décembre, à l'appel notamment du groupe des 9, auquel appartient la FSU! Nous le répéterons le 5 décembre!

Corinne Baffert

Grève le 5 décembre













Jour de carence, salaires, conditions de travail, le mépris, ça suffit! Toutes et tous en grève le 5 décembre

La colère est grande dans l'Éducation nationale. Le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, tient un discours qui relève du fonctionnaire bashing et multiplie les contrevérités. Nous le rappelons avec force : les personnels de l'Éducation nationale ne sont pas plus absents que dans le privé.

Le passage de 1 à 3 jours de carence et la baisse de l'indemnisation de l'arrêt maladie sont des mesures punitives comme si les fonctionnaires étaient coupables d'être malades alors même que les gouvernements successifs portent une lourde responsabilité dans la dégradation de leurs conditions de travail et, en définitive, de leur santé. Cette baisse du traitement pénalisera les agents, tout particulièrement celles et ceux en situation de précarité, mais aussi davantage les femmes.

Jours de carence, diminution de l'indemnisation de l'arrêt maladie, suppression de la GIPA, gel de la valeur du point d'indice et absence de mesure salariale pour les agents dans le budget 2025 : le gouvernement stigmatise nos collègues, et dans le même temps organise la dégradation de notre pouvoir d'achat.

Cette absence de revalorisation et même de considération ne peut qu'aggraver la crise de recrutement qui persiste dans l'Éducation nationale et fragilise le service public d'Éducation. La ministre Anne Genetet assume un renforcement du Pacte, alors même qu'il n'est en rien une mesure de revalorisation. Au contraire, il participe à l'alourdissement de la charge et du temps de travail. Car, n'en déplaise à un ex-président de la République, les professeurs travaillent, plus de 40 heures par semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires. Ils font tenir à bout de bras, avec les autres personnels de l'Éducation nationale, une École publique déjà exsangue du fait des coupes budgétaires et des politiques menées. Les 4000 suppressions de postes annoncées vont encore dégrader le quotidien de nos collègues dans les écoles, collèges et lycées. L'École publique est à un point de bascule, ces mesures vont la pousser dans le vide.

Nos organisations FSU, UNSA Éducation, CFDT EFRP, CGT Educ'action, SNALC, SUD Éducation dénoncent cette politique brutale qui saborde les services publics. Nous dénonçons également la multiplication des propos méprisants contre les personnels de l'Éducation nationale qui ne se sont pas engagés dans ces métiers pour être des punching-ball et alimenter le buzz politico-médiatique.

Nous appelons les personnels à se mettre en grève jeudi 5 décembre pour une première journée de mobilisation. Nous exigeons le retrait des mesures Kasbarian, la suppression du jour de carence, le rétablissement de la GIPA, une revalorisation du point d'indice et la suppression du Pacte. Tous les personnels doivent être revalorisés, sans contreparties et un vrai statut doit être créé pour les AESH. Les suppressions de postes doivent être annulées, des postes doivent être créés pour diminuer les effectifs dans les classes et pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels.

Dès maintenant, nous appelons les collègues à se réunir pour s'informer, préparer la grève et toutes autres modalités d'actions pour dire stop, et discuter des suites. La participation de chaque collègue sera décisive : c'est bien par une mobilisation massive dès le 5 décembre que nous pourrons peser, inscrire les actions dans la durée... et gagner!

Point de départ de la mobilisation